Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2021-425** **04/06/2021**

Date de mise en application : 30/05/2021
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 16/09/2021
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance de l'emploi de directeur de l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement (ENGEES) de Strasbourg

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Vacance de l'emploi de directeur de l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement
JO du 30 mai 2021

L'emploi de directeur de l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES) sera prochainement vacant.
L'emploi s'exerce au 1, Quai Koch, à Strasbourg.

Description de la structure et missions principales de l'emploi

L'ENGEES est un établissement public d'enseignement supérieur agricole à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre de l'agriculture et de l'alimentation et régi par les articles D. 812-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime.
Elle a pour mission principale de dispenser des formations d'ingénieur dans le domaine des sciences de l'eau, de l'hydraulique et de l'environnement. Elle est accréditée à délivrer un diplôme d'ingénieur en génie de l'eau et de l'environnement. Elle est localisée à Strasbourg.
Le directeur assure le bon fonctionnement de l'établissement et le représente en justice et à l'égard des tiers dans tous les actes de la vie civile.

Profil recherché

Compétences techniques :

- intérêts pour les questions de recrutement, de formation, d'apprentissage et d'insertion professionnelles, de recherche et d'innovation ;
- intérêts pour les enjeux technologiques et sociétaux en matière de génie de l'eau et de l'environnement ;
- connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- capacité à développer et entretenir des partenariats ;
- gestion administrative et financière d'un établissement public national ;
- management d'équipe ;
- conduite du changement ;
- connaissance des procédés d'évaluation des activités et de la qualité des prestations d'un établissement d'enseignement supérieur.

Aptitudes professionnelles :

- sens de l'organisation ;
- capacités d'analyse et d'anticipation ;
- capacités de décision ;
- aisance relationnelle ;
- fortes aptitudes à la négociation ;
- sens de l'éthique ;
- grande disponibilité.

Conditions d'emploi

Les candidates et candidats doivent satisfaire aux conditions du décret n° 2010-362 du 8 avril 2010 modifié fixant les conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de directeur général et de directeur des établissements d'enseignement supérieur agricole publics.
En application de l'article 3 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, cet emploi est également ouvert au recrutement par la voie contractuelle dans les conditions de l'article 32 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée et du décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure

de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels.

L'accès à cet emploi est soumis à l'obligation de transmission, préalablement à la nomination, d'une déclaration d'intérêt prévue à l'article 25 ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. Dans le cas où la personne retenue aurait exercé une activité dans le secteur privé au cours des trois dernières années qui précédent, un contrôle de la compatibilité de cette activité avec les fonctions exercées serait effectué préalablement à la nomination.

Présentation des candidatures

Les candidates et candidats sont invités à rédiger un document de quatre à cinq pages précisant les orientations stratégiques qu'ils souhaitent développer pour l'établissement au cours des prochaines années.

Ce document définira la politique, les développements et les innovations proposés, indiquera la manière dont la candidate ou le candidat entend assurer l'animation de la recherche, la coordination pédagogique, en formation initiale et en formation continue, gérer l'ensemble des moyens humains, matériels et financiers de l'établissement et représenter celui-ci auprès de ses partenaires.

Les candidates et candidats compléteront leur dossier en adressant, avant le 17 septembre 2021, une lettre de candidature, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et d'un état des services, à la directrice générale de l'enseignement et de la recherche au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 1 ter, avenue de Lowendal, 75700 Paris 07 SP, et dg.DGER@agriculture.gouv.fr, avec copie à la déléguée à la mobilité et aux carrières à l'adresse : dmc.sg@agriculture.gouv.fr.

Personnes à contacter

Mme Valérie Baduel, directrice générale de l'enseignement et de la recherche (tél : 01-49-55-42-40) à l'adresse : valerie.baduel@agriculture.gouv.fr.

M. Jérôme Coppalle, sous-directeur de l'enseignement supérieur (tél : 01-49-55-80-88) à l'adresse : jerome.coppalle@agriculture.gouv.fr